

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 novembre 2025 à Ursy

Membres présents: 74 membres (annexe)

Majorité: 38

Membres excusés: 57 membres (annexe)

Scrutateurs:
Table 1 + comité : Léonard Monelletta
Table 2 : Julien Mauron
Table 3 : Monique Richoz

Ordre du jour:

1. Salutations et Appel
2. Approbation du Procès-verbal de la dernière assemblée générale
3. Présentation et approbation des rapports annuels :
 - a. Rapport du Président
 - b. Rapports des trois responsables de divisions
4. Présentation des comptes et rapport du caissier
5. Rapport des vérificateurs de comptes et décharge au comité
6. Approbation des cotisations
7. Achat de matériel et d'équipement
8. Présentation du budget
9. Présentation du programme d'activités et inscriptions aux manifestations
10. Présentation et approbation des statuts modifiés
11. Nomination et démission de membre du comité administratif
12. Nominations et démissions de responsables de division et moniteurs
13. Admissions et démissions des membres de la société
14. Nominations des membres d'honneur et honoraires
15. Divers et propositions individuelles

1. Salutations et Appel

Le président, Jérémy Coquoz, ouvre cette 17^e assemblée générale 2025 des sociétés fusionnées à Ursy à 20h00. Il souhaite la bienvenue à tous les membres présents et salue particulièrement, notre Parrain Jacques Bourquenoud ainsi que plusieurs membres honoraires, d'honneur et ancien(ne)s présidentes et présidents.

L'assemblée a été convoquée par courrier en date du 25 octobre 2025 avec l'ordre du jour.

Y'a-t-il des remarques sur la convocation ou l'ordre du jour ?

Le mode de convocation et l'ordre du jour ne soulèvent aucune remarque. L'assemblée peut donc délibérer valablement selon l'ordre du jour.

Il nomme ensuite les 3 scrutateurs.

Il remercie les membres présents de bien vouloir remplir la feuille des présences en circulation.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale

Celui-ci n'est pas lu mais est disponible sur le site internet et ce soir 30 min. avant l'assemblée.

Aucune remarque n'est formulée, aucune question n'est posée. Le PV est approuvé à l'unanimité.

Jérémy remercie Aurélie pour la rédaction de celui-ci et pour tout le travail de préparation des documents. Il remercie également les autres membres du comité pour la préparation de l'assemblée.

3. Présentation et approbation des rapports annuels

a) Rapport du Président

Voir ci-joint

b) Rapports des trois responsables de divisions

Division Agrès – Romane v. ci-joint

Division Allround – Stéphan (ad interim) v. ci-joint

Division Volley - Cathy v. ci-joint

Merci aux chefs de divisions de remettre leur rapport à Aurélie par mail.

Il félicite les gymnastes, remercie les moniteurs ainsi que les chefs de division pour tout le travail accompli et les magnifiques résultats obtenus.

Les rapports sont approuvés par applaudissements.

4. Présentation des comptes et rapport du caissier

Présentation des comptes annuels par Nicolas (v. résultats annuels ci-joint).

Produits :

Légère baisse des cotisations qui n'est pas forcément due à une baisse du nombre de membres mais plutôt aux membres qui deviennent moniteurs ou qui ont pris une fonction particulière dans la société. Ces derniers ne paient plus de cotisation.

Au niveau des subventions, il n'y a rien de particulier. Des subventions ont été versées par la LoRo (Loterie romande) pour l'achat des barres parallèles et du reck olympique par exemple.

La soirée de gym a cartonné. Nous avons fait un super bénéfice. Nous avons économisé un peu en supprimant la publicité dans les journaux et nous avons un peu augmenté le prix d'entrée. Ce dernier n'avait pas été changé depuis au moins 15 ans.

Les lotos et les 12h du volley ont également bien fonctionné, tout comme le 1^e août. Concernant ce dernier, il faut noter que les habitants de Montet étaient présents pour la 1^e fois à la suite de la fusion des communes.

La Coupe des anges nous a aussi rapporté un bon bénéfice.

Dons + Sponsoring : La BCF a donné 1'400.- pour l'achat des nouveaux maillots du volley dames. La commune et la paroisse nous ont également fait un don et nous avons reçu des dons de particuliers. Location et vente d'équipement : nous avons ici un peu plus de dépense car nous avons offert des polos aux moniteurs et aux membres du comité.

L'ensemble des produits se montent ainsi à CHF 121'782.42 en comparaison avec les CHF 102'782.89 de 2023-2024.

Charges :

Frais de compétition concours agrès et championnat volley : Le montant est plus important cette année car il y a eu la fête fédérale. En contrepartie, d'autres compétitions n'ont pas eu lieu.

Camp et journée d'entraînement : une année sur deux, un camp plus important avec des nuitées est organisé. C'est pourquoi les dépenses sont plus importantes.

Rémunération moniteurs et juges : Montant plus élevé car le nombre de personnes qui exercent ces fonctions a augmenté.

Nous avons également loué la halle à Chesalles pour le volley.

Nous avons payé plus de cotisations à la FFG et à la FSG car nous avons plus de membres.

Nous avons aussi des frais bancaires dus notamment aux encaissements Twint.

Les amortissements importants correspondent à l'achat de nouvelles barres parallèles, un reck olympique et un trampoline. Le matériel que nous avions n'était plus aux normes.

L'ensemble des charges s'élève à CHF 97'253.45 en comparaison avec CHF 95'367.86. Cette hausse s'explique principalement par la Fête Fédérale qui nous a coûté environ CHF 18'500.-.

Le résultat final de l'exercice 2024-2025 représente ainsi une perte de CHF 1'241.45. Le résultat avant amortissements et intérêts constitue cependant un bénéfice de CHF 16'528.97.

Bilan :

Les liquidités ont diminué de CHF 145'394.92 à CHF 136'742.04. Ceci s'explique par des investissements importants tels que 2 barres parallèles, un reck olympique et un trampoline pour un total de CHF 17'199.25.

Les autres créances à récupérer représentent des indemnités J+S qui sont versées en début d'année 2026.

Le poste principal des passifs est les "Charges à payer" qui s'élèvent à CHF 35'693.10 et représentent le total du bilan s'élève à CHF 202'922.1. Le capital d'association au 31.08.2025 se monte quant à lui à CHF 167'029.01.

Y'a-t-il des questions ? Aucune.

5. Rapport des vérificateurs de comptes et décharge au comité

La parole est donnée à Chantal Charrière pour la lecture du rapport (v. rapport ci-joint).

Y'a-t-il des questions ?

Il n'y a pas de questions ou de remarques sur ce rapport. Les comptes et décharges au comité sont approuvés à l'unanimité par main levée.

Jérémy remercie Nicolas pour la tenue parfaite des comptes et remercie également les vérificatrices pour leur travail et leur engagement.

6. Approbation des cotisations

Pour la nouvelle saison, le comité vous propose de conserver les mêmes cotisations, soit :

- Pour les jeunes jusqu'à 15 ans : CHF 120. —
- Pour les + de 16 ans : CHF 150. —
- Pour les + de 16 ans qui font des concours ou ont une licence : CHF 150.— + CHF 50. — frais participation aux concours ou aux licences.
- Location training + t-shirt pour les jeunes : CHF 20. —

Y'a-t-il des questions ?

Il n'y a pas de question, Jérémy demande alors d'approuver ses cotisations pour 2025-2026 par main levée. Elles le sont à l'unanimité.

7. Achat de matériel et d'équipement

Le comité ne prévoit pas de gros investissements pour cette nouvelle saison.

Nous avons toujours CHF 3'000.- prévus au budget pour l'achat de petit matériel. Ce montant sera à approuver avec le budget que Nicolas va vous présenter au point suivant.

Jérémy demande s'il y a des questions sur ce point ? Aucune.

8. Présentation du budget

La parole est donnée au caissier, Nicolas (v. ci-joint).

Il a déjà pu faire une bonne estimation des cotisations à venir.

Les montants des subventions J+S ne devraient pas changer.

Manifestations : il reste toujours prudent. Le bénéfice de la soirée sera peut-être un peu moins élevé car nous devons réduire le nombre de places dans la salle de paroisse sur demande de l'ECAB (concept de sécurité incendie).

Loto : il a déjà eu lieu donc le montant est celui réalisé. Nous avons décidé de ne pas faire de 2^e loto cette saison car nous participons à l'organisation de la fête des foins en juin prochain.

Championnats romands agrès à Romont : cette manifestation a aussi déjà eu lieu. Le montant n'est pas encore définitif mais sera assez proche de celui qui figure dans ce budget. Le total des produits budgétisé pour 2025-2026 s'élève à CHF 112'700.-.

Au niveau des charges, il ne devrait pas y avoir de frais particuliers. Le montant au budget pour les charges se monte à CHF 97'850.-. Les amortissements devraient s'élever à environ CHF 17'300.-. Le résultat budgétisé constitue une perte de CHF 2'850.-.

Nicolas demande s'il y a des questions ou remarques concernant le budget présenté ?

Il n'y a pas d'autres questions. Le budget est approuvé à l'unanimité par main levée.

Merci à Nicolas encore une fois pour la préparation de ce budget et sa présentation.

9. Présentation du programme d'activités et inscriptions aux manifestations

Programme d'activités (v. ci-joint) commenté par Stéphan.

Fête des foins :

La dernière édition a eu lieu en 2023 et la prochaine est prévue du 5 au 6 juin 2026.

C'est l'Echo des Cerniettes qui organisent cette fête.

Ils cherchaient une société pour les aider à l'organiser et nous ont approchés. Ils attendent de nous qu'on leur fournisse des bénévoles et que nous les aidions pour la vente de vins et la recherche de sponsors.

En cas de bénéfice, un montant sera versé à deux associations qui sont représentées par des membres du comité de Gym Ursy : Live Association et ARFEC.

Chacun peut se procurer un carnet pour la vente de vins. Et n'hésitez pas à vous inscrire pour venir donner un coup de main.

Jérémy rappelle que nous demandons aux jeunes de +14 ans de travailler 2x/saison. Nous demandons également aux parents 1 engagement par saison. Cela contribue largement au bon fonctionnement de recherche de bénévoles.

10. Présentation et approbation des statuts modifiés

Sur demande de la FSG, toutes les sociétés ont dû revoir leurs statuts et s'aligner sur les statuts de Swiss Olympic. Nous en avons profité pour revoir également la formulation plus actuelle de l'entier des statuts. Jérémy ajoute que nous avons pu profiter des très bons conseils et l'expérience de Jacques Bondallaz (papa d'Arthur) qui était juriste pour l'UEFA notamment.

Il précise également que la FFG a déjà approuvé ces nouveaux statuts.

Jérémy aimerait dire encore un grand Merci à Jacques Bondallaz pour son aide et le temps qu'il a pris pour notre société : il a tout noté, contrôlé, corrigé.

Questions :

Berty : Pourquoi le délai de l'assemblée générale passe de 2 à 6 mois après la clôture des comptes ? Jérémy lui répond que nous avons voulu avoir une marge « au cas-où » nous aurions une situation exceptionnelle et ne pourrions pas organiser l'assemblée dans un délai de 2 mois. Typiquement en 2020, lors du COVID, nous avons attendu pour organiser l'AG et les mesures étant toujours d'actualité plusieurs mois après la clôture des comptes, nous avons finalement décidé de faire une

assemblée par correspondance et en ligne, en janvier. Selon les anciens statuts, nous étions donc hors délai.

Il n'y a pas d'autre question.

Les statuts sont approuvés à l'unanimité.

11. Nomination et démissions de membres du comité administratif

Le comité propose de nommer Christophe Sarkis (papa d'une gymnaste des agrès filles 1). Celui-ci s'est gentiment proposé pour reprendre le poste de responsable du bénévolat qui était géré jusqu'ici par Jérémie ad intérim. Christophe a déjà intégré le comité, effectué du travail et a plein d'idées. L'assemblée accepte cette proposition par applaudissements. Bienvenue à lui et merci !

Nous proposons également Mégane Tinguely qui sera co-secrétaire avec Aurélie afin de reprendre le poste dès l'AG 2026 car Aurélie va démissionner. Elle a également déjà intégré le comité. Elle connaît la gym sur le bout des doigts car elle est engagée depuis longtemps comme monitrice. Elle s'occupe aussi des camps et de bien d'autres choses encore. Sa nomination est approuvée à l'unanimité par applaudissements. Merci à elle !

Le nouveau comité administratif se compose de :

Président : Jérémie Coquoz
Vice-Président : Cédric Laesser
Resp. des bénévoles : Christophe Sarkis
Caissier : Nicolas Guillaume
Secrétaire : Aurélie Savary et Mégane Tinguely
Resp. matériel et équipement : Arthur Bondallaz
Resp. économat : Cédric Laesser
Resp. technique : Stéphan Romanens

12. Nominations et démissions de responsables de division et moniteurs

Nomination et démission de responsable de division :

- Romane Tâche a décidé de quitter cette année la responsabilité de la division agrès. C'est Maxime Cattin et Alyssa Magnin qui reprennent le poste ensemble. Ils se partageront les tâches. Maxime s'occupera de la gestion des moniteurs et Alyssa de l'admin, contacts avec les parents/gymnastes. Un grand merci à Romane pour tout son travail et à Alyssa et Maxime pour la reprise du poste !
- La division Allround est toujours sous la responsabilité ad intérim de Stéphan.

Le comité technique se compose de :

Responsable : Stéphan Romanens (assure également le secrétariat technique)
- Division Allround : Stéphan Romanens - ad intérim
- Division Volley : Cathy Conus
- Division Agrès : Alyssa Magnin et Maxime Cattin
- Coach J+S : Maxime Cattin

- Nominations et démissions de moniteurs

Nouveaux moniteurs :

Agrès :

Axel Cochard
Valentin Mesot
Léa Zeller

Allround :

-

Volley :

Xavier Angéloz

Ces nouveaux moniteurs sont nommés par applaudissements.

- Démissions Moniteurs :

Agrès :

Mathis Cottet
Jessica Moduli

Allround :

-

Volley :

Christelle Décoppet
Marlène Guillaume
Thibaut Senay

Toutes ces personnes reçoivent un petit présent en guise de remerciement.

- Formations cette année :

Juges Agrès B1 :

Valentin Nicod

Juges Agrès B2 :

Morgane Galster
Elias Thürler

J+S Agrès – Formation de base :

Justine Conus
Joris Galster
Margaux Gillon
Maude Gillon
Julianne Iff
Valentin Nicod

J+S Allround (sport des enfants) – Formation de base :

Joséphine Gavillet

Jérémy remercie encore une fois tous ces moniteurs pour tout leur travail et leur engagement.

13. Admissions et démissions des membres de la société

La société compte à ce jour :

- 390 Membres
- 205 Adultes (dès 16 ans)
- 185 Enfants

Sont admis les membres suivants : (v. liste ci-jointe)

Ses nouveaux membres sont admis à l'unanimité par applaudissements.

Démissions : (v. liste ci-jointe)

14. Nominations des membres d'honneur et honoraires

Le comité vous propose également de nommer pour le titre de membre honoraire, pour au moins 10 ans dans une fonction :

- Romane Tâche

Jérémy donne lecture du texte de présentation (v. ci-joint).

Romane est nommée à l'unanimité par applaudissements. Un immense merci à elle pour toutes ces années de dévouements et d'investissements.

Le comité administratif vous propose de nommer comme membre d'honneur cette année pour 25 ans d'activités :

Marianne Oberson (qui a plus de 33 ans d'activité en réalité)
Michèle Saner

Elles sont nommées à l'unanimité par applaudissements. Félicitations à elles pour toutes ces années d'activité dans la société.

15. Divers et propositions individuelles

Avant de laisser la parole aux membres présents, le comité a quelques divers à partager :

1. Ségolène Rouillon a annoncé qu'elle se retirera de sa responsabilité de la gestion du site internet au terme de la saison 2025-2026 (fin juin 2026). Un grand merci à elle pour tout le travail qu'elle a fait et qu'elle fera encore jusqu'à fin juin. On recherche donc déjà une personne pour reprendre cette responsabilité.
2. Gym Ursy tient à remercier deux de ses membres qui se sont engagés au sein des plus hautes instances de la gymnastique :
 - a. Joséphine Gavillet au sein de la Division Gym Infantile de la FFG.
 - b. Elias Thürler au sein du ressort agrès de la FSG comme co-responsable de la formation J+S et gym individuelle
3. La FFG a signé un nouveau partenariat avec net+ FR. Ce partenariat a pour objectif de soutenir financièrement les clubs de la FFG. Jérémy donne des explications plus détaillées par oral. Ils souhaitent obtenir les adresses des membres de la société afin de calculer combien de membres sont clients chez eux pour ensuite verser une somme par membre concerné. Chaque année, ce calcul sera refait et ils verseront les indemnités en conséquence. Bien sûr, nous allons demander préalablement l'accord de chaque membre pour transmettre ces données.
4. Jérémy rappelle l'importance de transmettre l'information au comité en cas de décès d'un proche de membre ou d'un membre.

5. Une personne parmi nous fête son anniversaire : Danielle Giroud fête ses 65 ans ce soir. Jérémy lui remet un petit bouquet pour l'occasion. Félicitations à elle !

Cathy :

A la suite de la diminution des places dans la salle paroissiale pour la soirée de gym, est-ce qu'on a prévu quelque chose pour compenser ?

Jérémy informe que dans la salle, le nombre de places actuelles est en ordre. Nous ne pourrions cependant pas mettre les bancs qui sont souvent ajoutés en bout de rangées. En revanche, sur la tribune, nous passerons à env. 50 places au lieu des 90. Sur la scène, nous devons rendre plus visible la sortie de secours afin de pouvoir continuer à faire le final avec tous les gymnastes.

Il ajoute que 550 personnes sont autorisées dans la salle en bas. Nous n'avons jamais eu autant de spectateurs. Pour finir, les moniteurs vont informer les parents qu'ils devront se restreindre à venir voir la soirée qu'une fois afin de permettre à tout le monde de venir.

Patrice :

Fête fédérale : au nom des anciens et des personnes présentes le vendredi de la fête, il tient à remercier le comité qui les a invités à participer à cette journée et qui a également offert les cartes de fête. C'est un super cadeau et il nous en remercie.

Jérémy souligne que les participants ont aussi énormément apprécié leur présence.

Partenariat Net+ FR : il ne cache pas qu'il est totalement contre ce genre de pratique même si cela peut rapporter de l'argent à la société. Il souligne que cette démarche est très limitée au niveau de la protection des données. C'est très délicat. Nous devons faire très attention à ne pas être dans l'illégalité.

Samuel :

A propos de la salle artistique à Romont : il tient également à féliciter et remercier Jérémy qui a repris sa place au comité de la salle et pour son engagement. Cette salle est un succès et la Gym Ursy peut être fière d'avoir participé à sa réalisation.

Léo demande le nombre de membres actuel dans la société : V. pt 13.

Après l'assemblée, une collation vous sera servie. Un grand merci également aux personnes qui ont préparé des gâteaux.

Pour ceux qui ne l'auraient pas vu, le reportage de Frapp concernant Ursy à la fête fédérale est diffusé.

Autres divers ? La parole n'est plus demandée.

Jérémy clôt la 17e assemblée annuelle des sociétés fusionnées et vous souhaite d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente suite de soirée.

L'assemblée est close à 21h40 et Jérémy remercie chacun/e de sa présence.